

AFFECTATION INTERNET

SAISIE DES VŒUX PAR LES LISTES

Service affvolist

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	page	4
PRESENTATION	page	5
1. FONCTIONNNEMENT GENERAL DE LA SAISIE DES VŒUX	page	6
Accueil/Mot de passe	page	7
1.1 – Affectation post 3 ^e		
1.1.1. Ecran d'accueil - choix de l'affectation	page	9
1.1.2. Informations concernant la saisie post 3 ^e	page	10
1.1.3. Saisie des critères	page	11
1.1.4. Liste des élèves	page	12
1.1.5. Renseignements de l'élève et de son responsable	page	13
1.1.6. Saisie des vœux	page	14
1.1.7. Recherche d'un vœu	page	15
1.1.8. Recherche des établissements d'une ville	page	16
1.1.9. Liste des vœux de l'établissement sélectionné	page	17
1.1.9. Saisie des renseignements de chaque vœu	page	18
1.1.10. Affichage des vœux saisis	page	19
1.1.11. Confirmation de la saisie des voeux	page	20
1.1.12. Saisie des notes du retard scolaire et/ou du cas médical	page	21
1.1.13. Récapitulatif imprimable de la saisie	page	22
1.1.14. Liste de contrôle	page	23
1.2 – Affectation post BEP		
1.2.1. Ecran d'accueil - choix de l'affectation	page	25
1.2.2. Informations concernant la saisie post-BEP	page	26
1.2.3. Saisie des critères	page	27
1.2.4. Liste des élèves	page	28
1.2.5. Renseignements de l'élève et de son responsable	page	29

5. RECAPITULATIF DES DATES	page	51
4. VOS INTERLOCUTEURS TOUT AU LONG DES PROCEDURES	S page	50
3.4 - Affichage du résultat d'un élève	page	49
3.3 - Affichage de la liste des élèves de l'établissement	page	48
3.2 - Saisie du code établissement et éventuellement du premier nom de la	liste page	47
3.1 - Accueil	page	46
Présentation	page	45
3. CONSULTATION DES RESULTATS PAR LES ETABLISSEMEN	NTS page	44
2. SUIVI DES ELEVES INTEGRES DANS LA BASE RECTORALE (pour les établissements publics)	page	41
1.2.15. Liste de contrôle	page	39
1.2.14. Récapitulatif imprimable de la saisie	page	38
1.2.13. Saisie des notes et du cas médical	page	37
1.2.12. Confirmation de la saisie des voeux	page	36
1.2.11. Affichage des vœux saisis	page	35
1.2.10. Saisie des renseignements de chaque vœu	page	34
1.2.9. Liste des vœux de l'établissement sélectionné	page	33
1.2.8. Recherche des établissements d'une ville	page	32
1.2.7. Recherche d'un vœu	page	32
1.2.6. Saisie des vœux	page	30

AVERTISSEMENT

Les écrans sont optimisés pour une dimension : 800 X 600 pixels.

Votre navigateur doit accepter les cookies.

Les fenêtres popup sont des fenêtres qui peuvent surgir sans votre permission. Elles varient en taille, mais ne couvrent généralement pas toute la surface de l'écran. Certaines s'ouvrent devant la fenêtre en cours du navigateur tandis que d'autres apparaissent derrière (popunders).

Le service "affvolist" utilisant les fenêtres popup, votre navigateur ne doit pas les bloquer.

Pour débloquer les cookies :

- sur le navigateur **Mozilla** : il faut aller dans outil, gestionnaire de cookies, autoriser les cookies de session de ce site
- sur le navigateur **Internet explorer** : il faut aller dans Outils, Options internet, confidentialité, et indiquer une graduation moyenne dans le paramétrage de sécurité. Vous pouvez aussi faire une gestion personnalisée des cookies, pour cela il faut aller dans confidentialité puis Avancée puis cocher Ignorer la gestion automatique des cookies, et enfin sélectionner les cases souhaitées...
- sur la navigateur Netscape : il faut aller dans Editions, Préférences, Dans Catégories, choisir Avancées puis dans Cookies, cocher : « accepter tous les cookies ».

Lors de la saisie des écrans, utilisez la touche "TABULATION" pour positionner le curseur sur le champ suivant.

PRESENTATION

Le service internet « affvolist » sera utilisé :

- pour la saisie des vœux des élèves de 3^e ou des élèves de 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} professionnelle, 1^{re} année de CAP, 1^{re} année de bac professionnel en 3 ans, demandant à doubler ou à se réorienter ou des élèves relevant d'une action de la Mission Générale d'Insertion.
- et pour la saisie des vœux des élèves de terminale BEP ou CAP ou des élèves de 1^{re} année de bac professionnel en 2 ans qui demandent à doubler ou à se réorienter, de 1^{re} qui demandent à se réorienter ou des élèves relevant d'une action de la mission générale d'insertion.

Le service affvolist permet de réaliser la saisie des vœux des élèves d'un établissement à partir de la liste de ses élèves triée par ordre alphabétique, par formation d'origine ou par division (extraction faite à partir de la Base des Elèves Académique (BEA)).

Après la première saisie des élèves, la liste signalera quels sont ceux ayant des vœux saisis (libellé « avec vœux » couleur rouge) et ceux n'ayant pas encore de vœux saisis (libellé « sans vœux » couleur verte).

En cliquant sur l'identifiant des élèves, on accède à la saisie des vœux qui est identique à affvoeux.

Ce service permet aussi d'imprimer des listes de contrôle.

La saisie des vœux se fera après la saisie de l'identifiant de l'établissement et de son mot de passe.

Depuis ce service, l'établissement peut changer son mot de passe.

Lors du premier accès par les établissements scolaires à l'un des services de

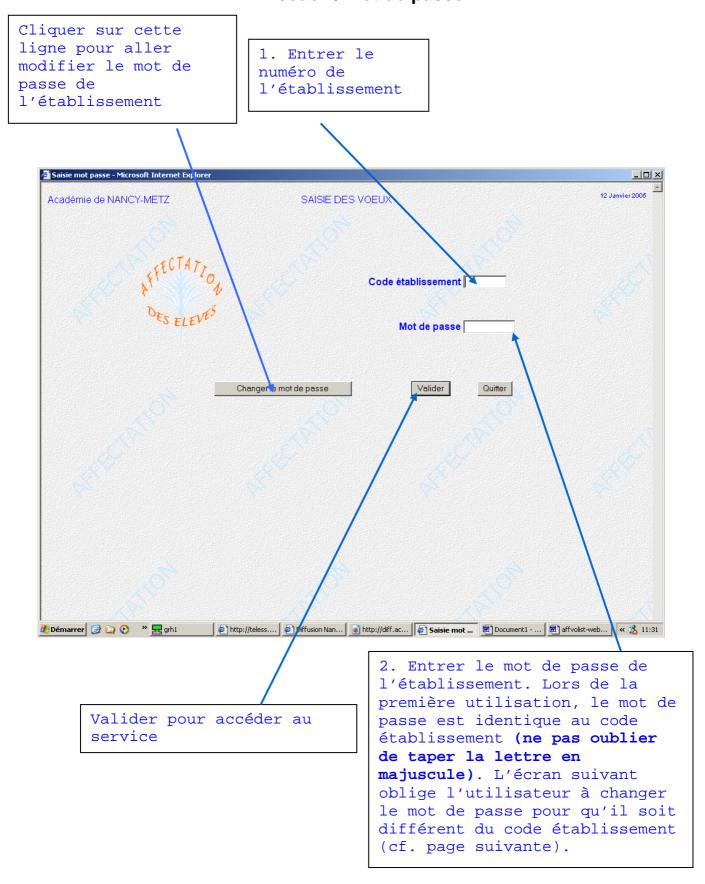
« l'affectation » (par exemple : affvolist, affetab) demandant <u>un mot de passe</u>, celui-ci sera <u>identique au code établissement</u>. Lors de la première connexion, vous devez donc <u>impérativement changer le mot de passe</u>. La page de changement du mot de passe s'affichera automatiquement (cf. procédure page 7 et 8).

Ce mot de passe est identique pour les services de l'affectation affvolist, affimp, affpvs, affetab.

1. FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA SAISIE DES VOEUX

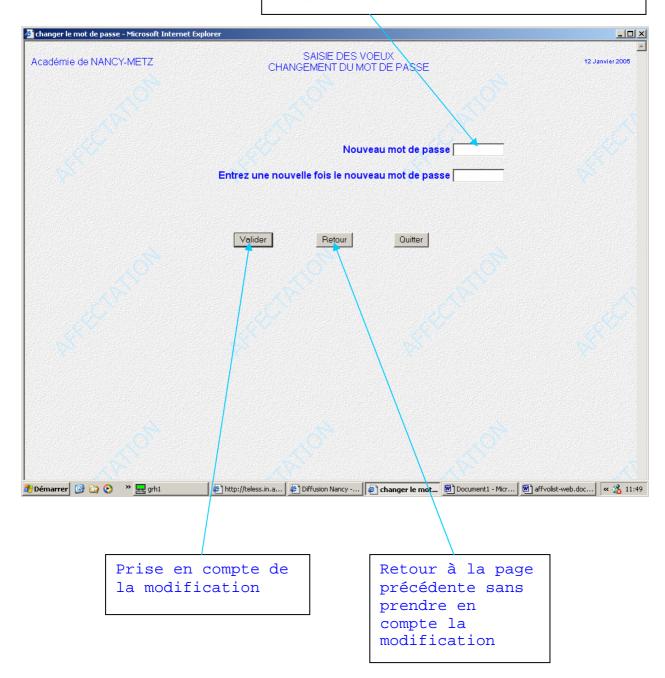
https://portail.ac-creteil.fr/affvolist

Accueil / Mot de passe



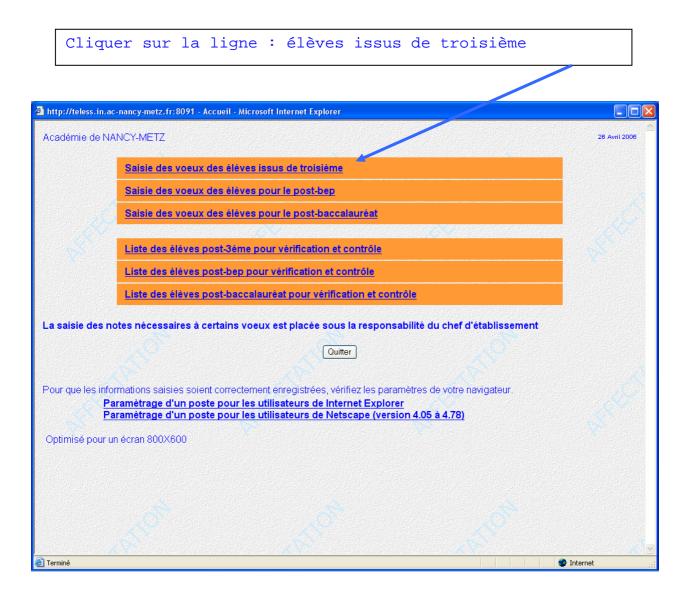
MODIFICATION DU MOT DE PASSE

Saisir le même mot de passe dans les 2 zones (8 caractères maximum), puis cliquer sur « Valider ».



1.1. Affectation post-3^e.

1.1.1. Ecran d'accueil - choix de l'affectation.



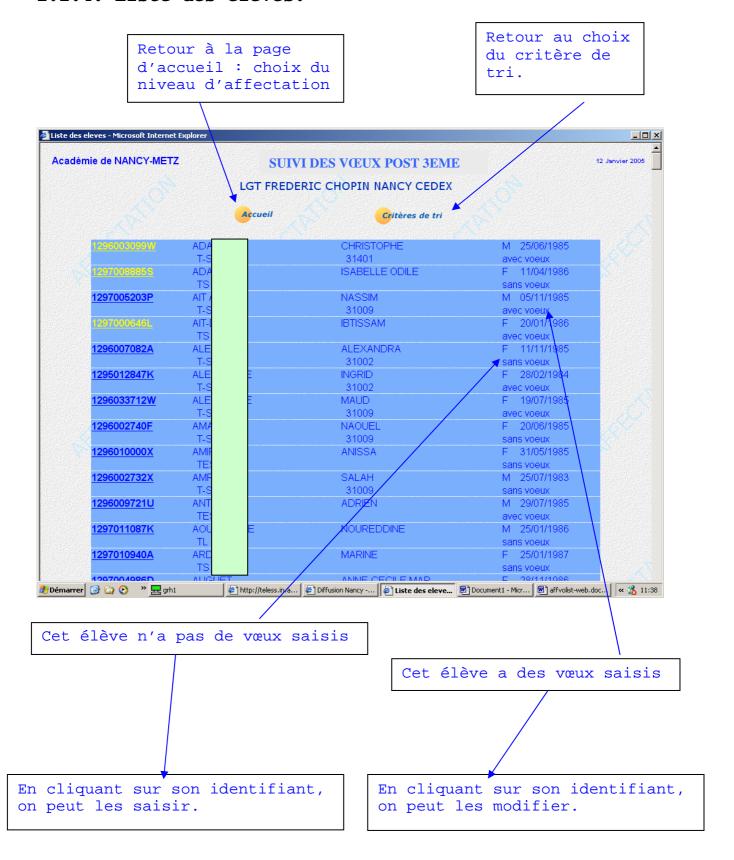
1.1.2. Informations concernant la saisie post-3^e.



1.1.3. Saisie des critères.

1. Choix par 3 entrées : - soit le tri par ordre alphabétique général : nom et prénom de l'élève - soit le tri par **formation** suivie par l'élève : 2. Puis cliquer code formation (MEF) et code métier (code sur Valider spécialité). Par exemple : → Pour les élèves de 3^e, indiquer 3EME \rightarrow Pour un élève de 2^{nde} professionnelle Métiers de la Comptabilité, indiquer le MEF SECBEP puis la spécialité 31401. - soit le tri par division (extraction de la BEA. Attention à respecter les majuscules/minuscules telles qu'elles sont dans la BEA). Academie de NANCY-METZ 30 Janvier 2007 **INSCRIPTION DES ELEVES APRES LA 3ème** Nom Tri par ordre Valider alphabétique général Prénom Code formation Tri par formation Valider Code métier Tri par division Code division Valider Retour Choix de l'Affectation Retour possible au choix de l'affectation : post-3^e, post-BEP.

1.1.4. Liste des élèves.



1.1.5. Renseignements de l'élève et de son responsable.

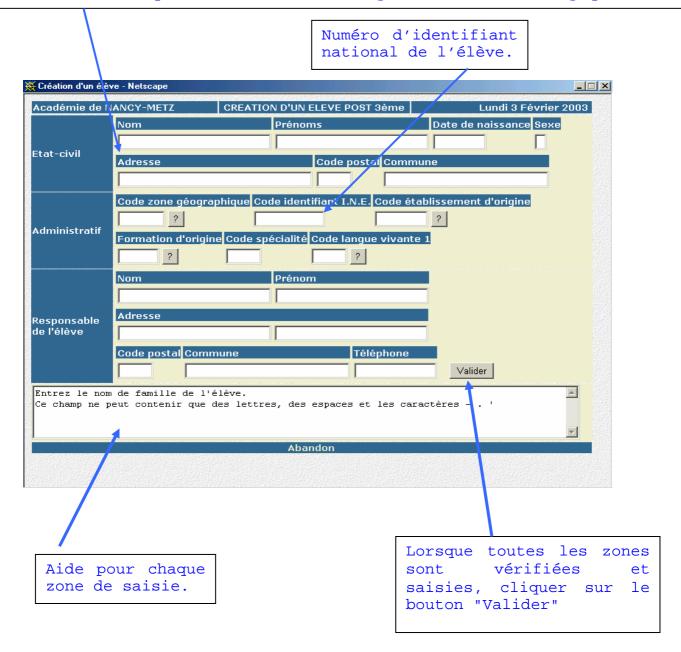
Pour changer de zone, utiliser la touche "tabulation" ou utiliser la souris.

- Toutes les zones de cette page sont pré-remplies (récupérées de la base des élèves de l'académie) sauf la partie **Code zone géographique.** Il faut y indiquer « 0000000 » (c'est-à-dire 7 zéros).

Attention, ce champ ne doit pas rester vide sinon il y aura un message d'erreur.

- Vous devez vérifier que les informations renseignées sont exactes et complétées celles manquantes (par exemple celles relatives au responsable de l'élève).

<u>Par exemple</u>: vérifier que les codes formation d'origine (Module élémentaire de formation : MEF) de vos élèves correspondent bien aux MEF requis pour l'affectation Post-3^e (par exemple : « 3EME » pour les élèves de 3^e, ou « 2GT » pour les élèves de 2^{nde} générale et technologique).



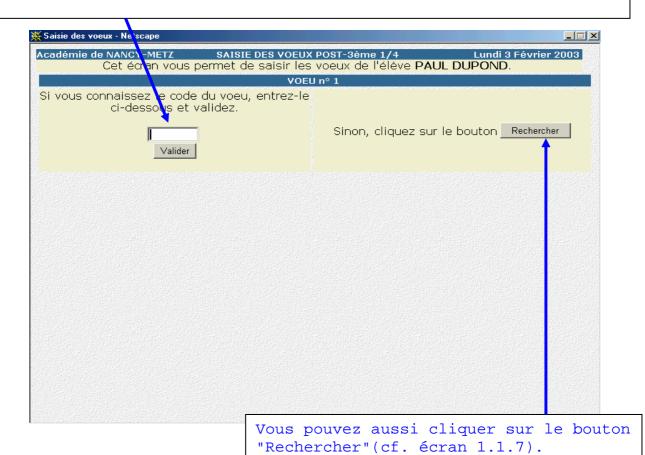
1.1.6. Saisie des vœux.

Saisir un code vœu à partir du **catalogue des vœux** fourni pour votre département puis cliquer sur le bouton "Valider".

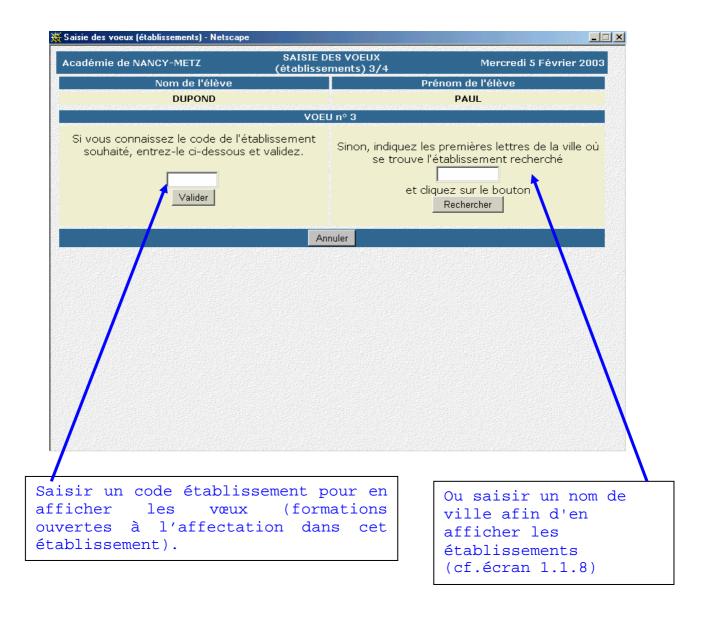
Attention aux confusions entre les formations.

Par exemple :

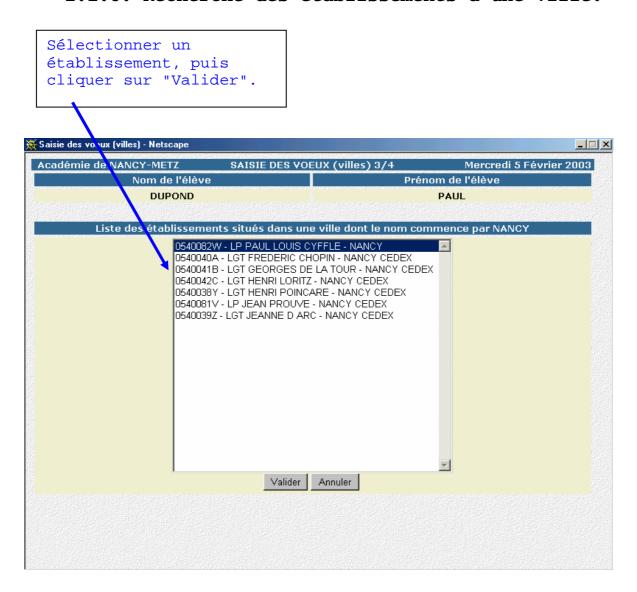
- **SECBEP** vente action marchande (2^{nde} professionnelle c'est-à-dire 1^{re} année de BEP en 2 ans) avec **1BEP1** vente action marchande (1^{re} année de BEP en 1 an réservé aux élèves de 2^{nde}).
- SECBEP Métiers de l'électronique avec SECBEP Métiers de l'électrotechnique.



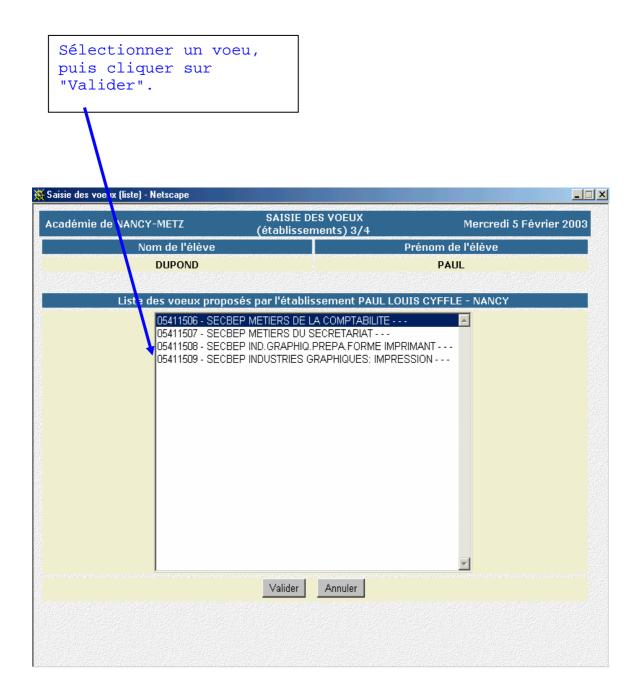
1.1.7. Recherche d'un vœu.



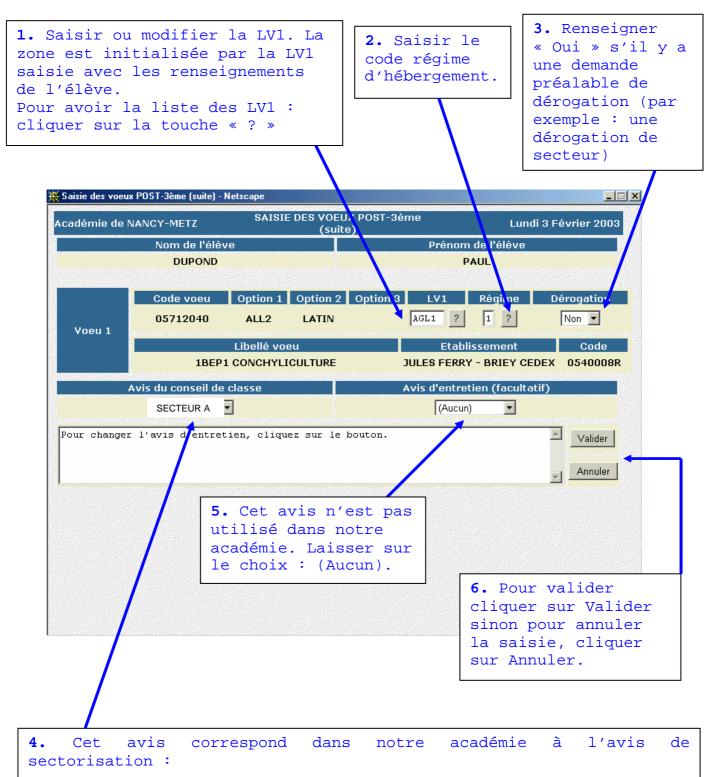
1.1.8. Recherche des établissements d'une ville.



1.1.9. Recherche des vœux de l'établissement sélectionné.

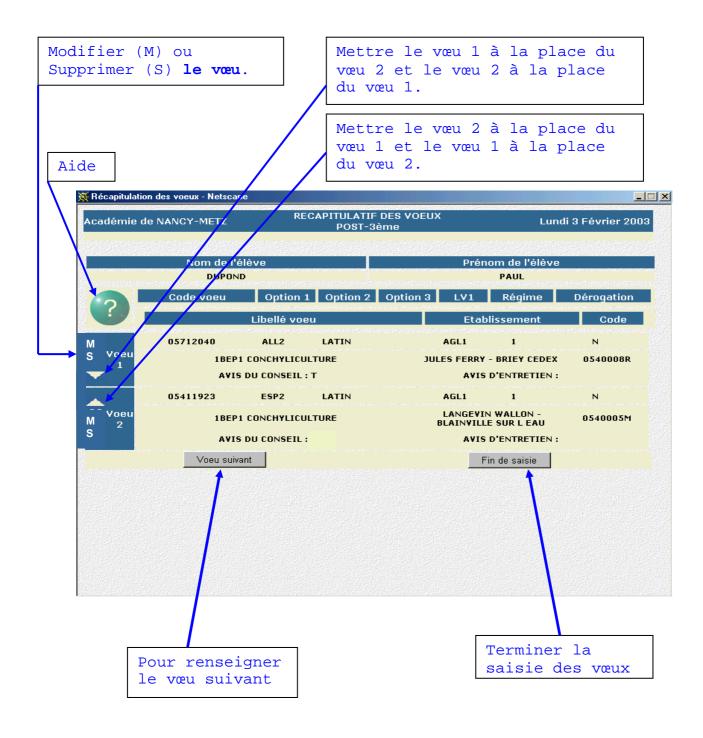


1.1.9. Saisie des renseignements de chaque vœu.



- Pour les vœux de BEP, CAP, baccalauréat professionnel en trois ans, BEP en un an, CAP, $2^{\rm nde}$ spécifique, de formations agricoles (BEPA, CAPA, $2^{\rm nde}$ EATC): saisir systématiquement « SECTEUR A ».
- Pour les voeux de $2^{\rm nde}$ GT : saisir l'avis correspondant aux directives de l'inspection académique de votre département.

1.1.10. AFFICHAGE DES VŒUX SAISIS.



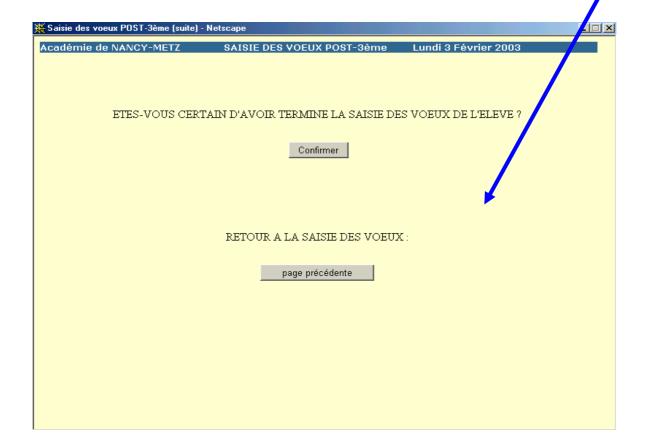
TRES IMPORTANT :

Si vous souhaitez supprimer le dossier complet d'un élève qui ne postule plus à l'affectation post-3e, saisissez en <u>1^{er} vœu</u>, en utilisant la commande Modifier « M », le code vœu suivant selon votre département :

- pour le 77 : 07712703
 - pour le 93 : 09313092
 - pour le 94 : 09411450

1.1.11. Confirmation de la saisie des vœux.

Confirmer si la saisie est terminée sinon revenir à la page précédente pour modifier les vœux.

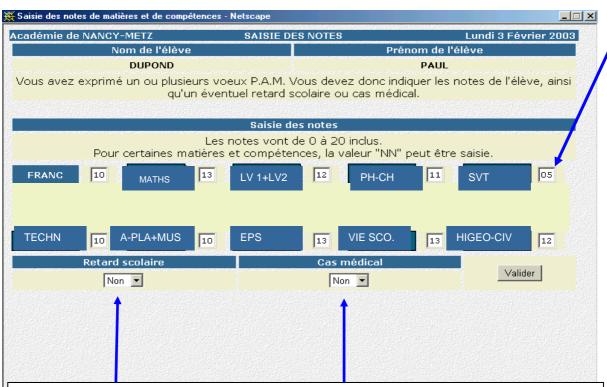


1.1.12. Saisie des notes, du retard scolaire et/ou du cas médical.

10 notes sont à saisir (en points entiers)

- Pour les élèves de 3^e, candidats au Diplôme National du Brevet cette année : ne pas saisir les notes du contrôle continu 3^e (elles seront récupérées de NOTANET).
- **Pour les élèves de** 2^{nde} GT, BEP, CAP, baccalauréats professionnels en trois ans souhaitant doubler ou se réorienter : saisir la moyenne des notes de l'année en cours.
- **Pour les élèves de la MGI** : saisir les notes selon les indications données dans la circulaire académique à venir.
- **Pour les élèves de 3^e SEGPA et EREA** : saisir les notes selon les indications données dans la circulaire académique à venir.

<u>Remarque</u>: Possibilité d'utiliser le code NN (non noté) pour les dispenses d'EPS ou les matières non notées dans certaines formations.



Le retard scolaire est initialisé à « N ». Saisir «O» (Oui) dans les cas suivants :

- pour les élèves de $2^{\rm nde}$ GT qui n'ont suivi qu'une seule classe de $2^{\rm nde}$ et qui demandent un BEP en un an.
- pour les élèves de 2^{nde} GT qui demandent à doubler avec les mêmes enseignements de détermination.

Le cas médical est initialisé à « Non ». Saisir la valeur «O» (Oui) pour les élèves ayant adressé à l'inspection académique une demande de priorité médicale.

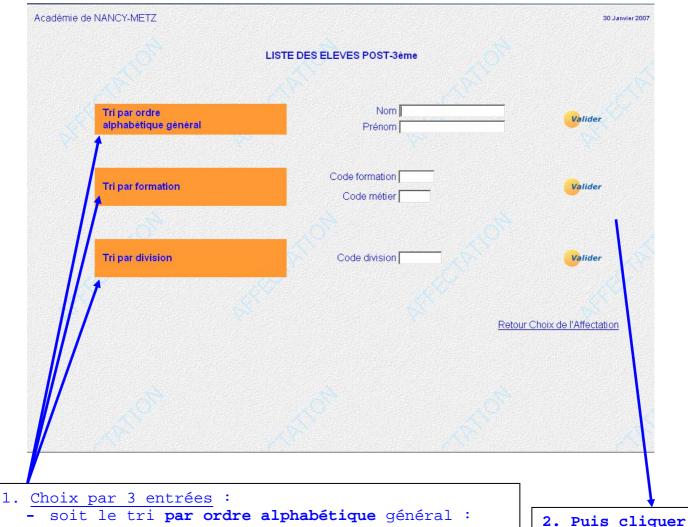
1.1.13. Récapitulatif imprimable de la saisie.

Ce document doit être transmis à la famille pour vérification, accord et être signé par le responsable légal.

Imprimer la page 💥 Saisie terminée - Netscape Académie de NANCY-METZ RECAPITULATIF SAISIE POST-3ème L'entrée des voeux a été acceptée à 16h52 Pour toute modification ultérieure de l'élève, utilisez le numéro 24.... Madifier le dossier Retour menu principal Modifier les voeux Nom: DUPOND Prénoms : PAUL Date de naissance : 12121980 Sexe : M Etat-civil Adresse: 15 RUE ST JEAN Code postal: 54000 Commune: NANCY Zone géographique : 00000000 Code I.N.E. : Administratif Etablissement d'origine : 0540040A Formation d'origine : 2-INS Code spécialité : 13301 La gue vivante 1 : AGL1 Nom: DUPOND Prénoms : Responsable Adresse: 15 RUE ST JEAN de l'élève Code postal: 54000 Commune: NANCY Téléphone : FRANC: 10 LV: 13 MATHS: 12 HIGIC: 11 PH-CH: 05 Notes Matières SCBIO:16 EPS:08 Notes Compétences Retard scolaire: N Cas médical: N Ce code correspond au numéro national (identifiant) de l'élève (11 caractères).

1.1.14. Liste de contrôle.

a. Critères de tri



- - soit le tri par ordre alphabétique général : nom et prénom de l'élève (saisir un nom ou le début d'un nom).
 - soit le tri par **formation** suivie par l'élève : code formation (MEF) et code métier (code spécialité).

Par exemple :

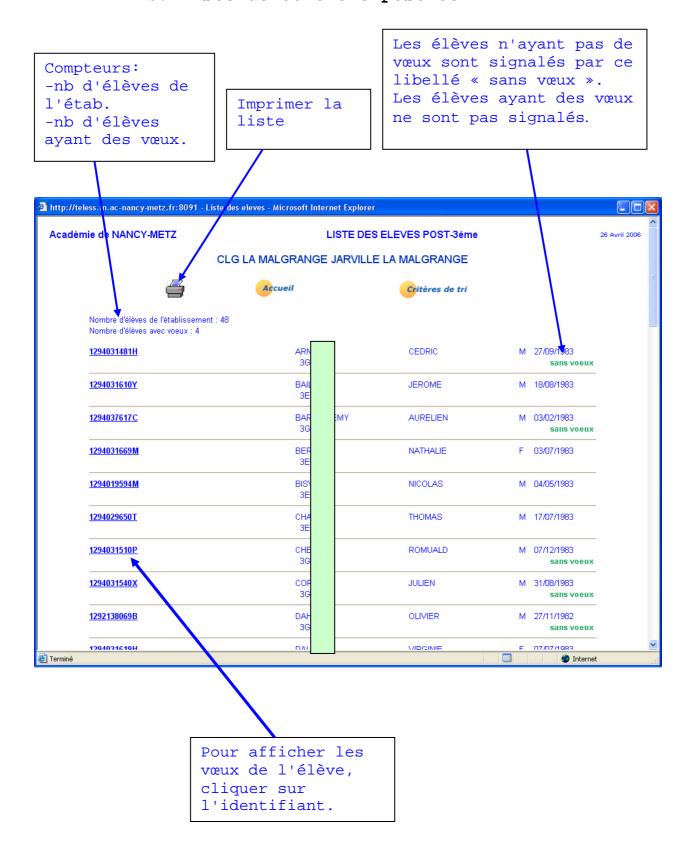
- \rightarrow Pour les élèves de 3 $^{\rm e}$, indiquer 3EME
- → Pour un élève de 2^{nde} professionnelle Métiers de la Comptabilité, indiquer le MEF SECBEP puis la spécialité 31401.
- soit le tri par division (extraction de la BEA. Attention à respecter les majuscules/minuscules telles qu'elles sont dans la BEA).

Les élèves dont la division n'est pas renseignée apparaîtront au début de la liste (quand la zone

- « code division » reste blanche et que ce bouton
- « validé » est cliqué).

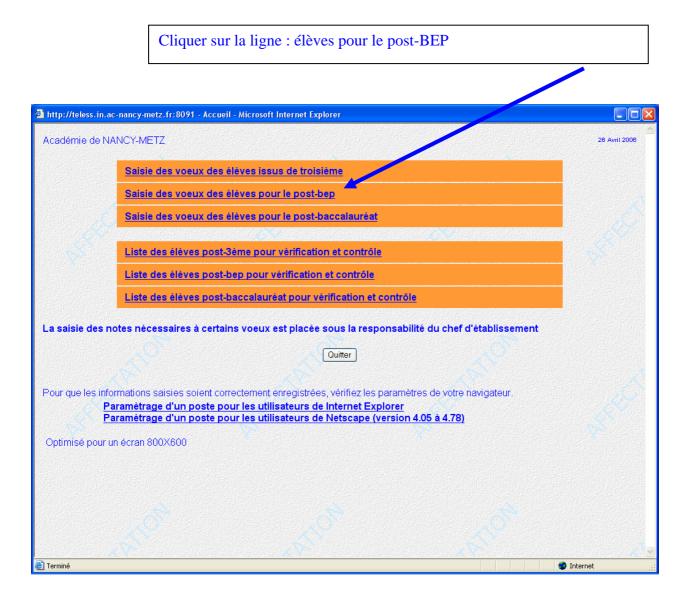
sur Valider

b. Liste de contrôle post-3e

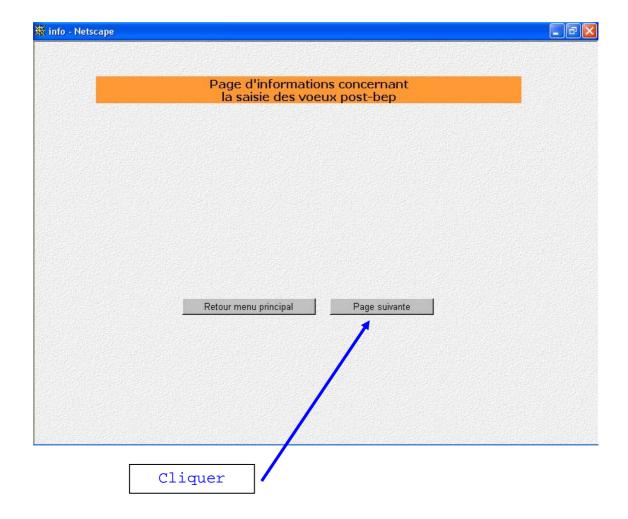


1.2. Affectation post-BEP/CAP.

1.2.1. Ecran d'accueil - choix de l'affectation.



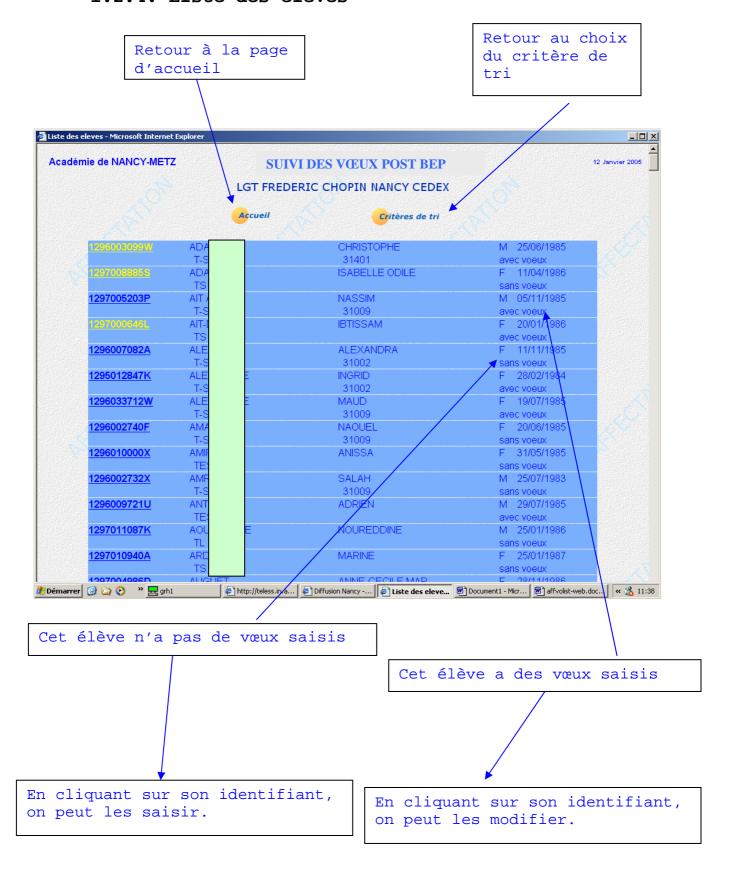
1.2.2. Informations concernant la saisie post-BEP.



1.2.3. Saisie des critères

Académie de NANCY-METZ			30 Janvier 2007
INSCRIPTION	N DES ELEVES POST B	EP	
Trí par ordre alphabétique général	Nom Prénom		Valider
Tri par formation	Code formation Code métier		Vàlider
Tri par division	Code division		Valider
		Reto	our Choix de l'Affectation
1. Choix par 3 entrées : - soit le tri par ordre alphal général : nom et prénom de :			2. Puis cliquer sur Valider
- soit le tri par la formation code formation (MEF) et code (code spécialité). Par exemple : Pour les él terminale BEP Métiers de Comptabilité, indiquer le puis la spécialité 31401.	n possible : e métier lèves de la e MEF TERBEP		
 soit le tri par la division de la BEA. Attention à respensa majuscules/minuscules telles sont dans la BEA). 	ecter les		
	our possible au Efectation : pos		

1.2.4. Liste des élèves



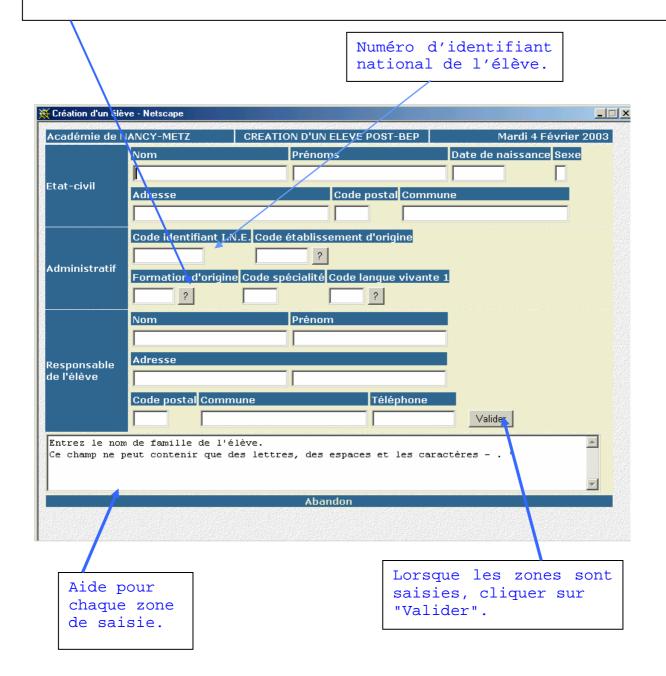
1.2.5. Renseignements de l'élève et de son responsable.

Pour changer de zone, utiliser la touche "tabulation" ou utiliser la souris.

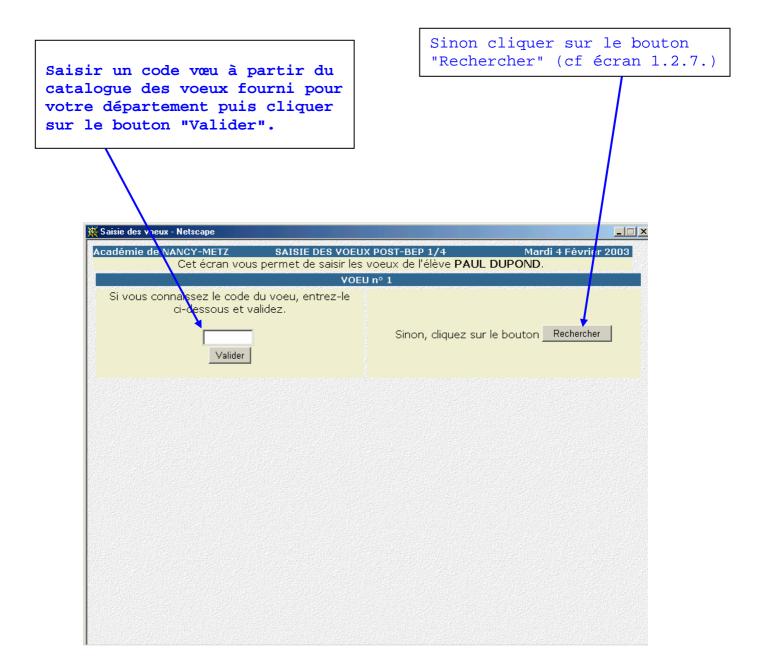
- Toutes les zones de cette page sont pré-remplies (récupérées de la base des élèves de l'académie)

Cependant, vous devez:

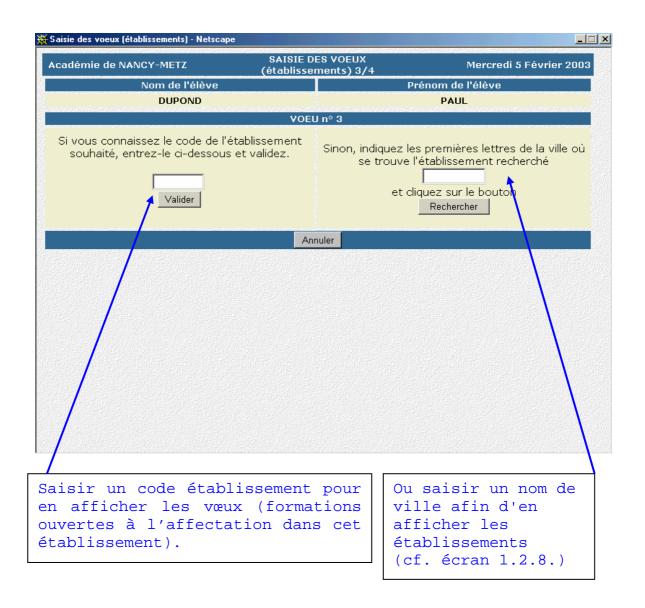
- Vérifier toutes les informations notamment les codes formations d'origine (Module élémentaire de formation : MEF) de vos élèves. Il faut qu'ils correspondent bien aux MEF requis pour l'affectation post-BEP.
- Compléter les informations manquantes (par exemple celles relatives au responsable de l'élève).



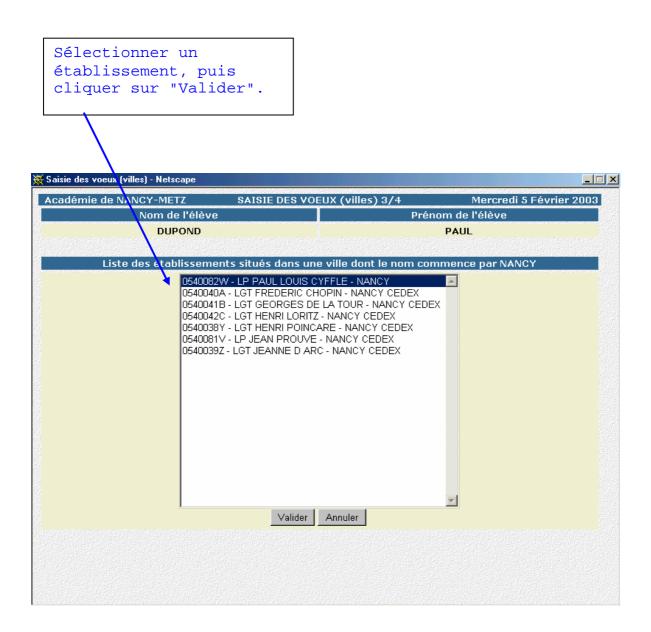
1.2.6. Saisie des vœux



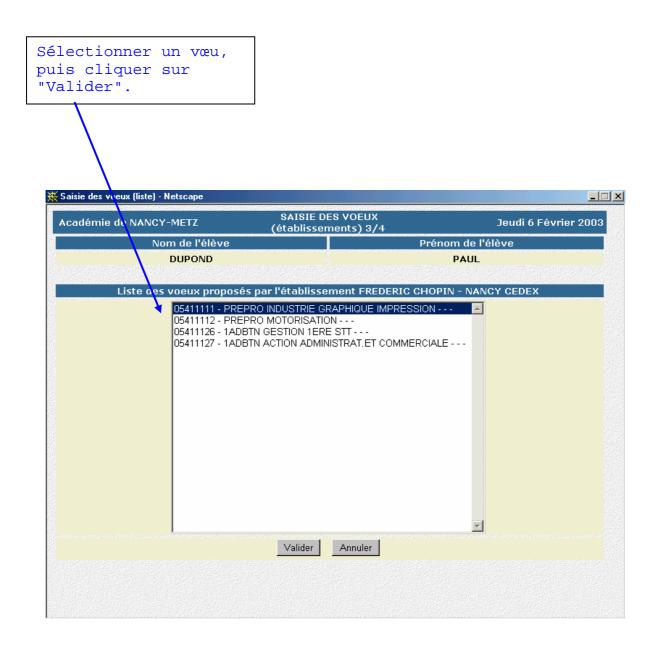
1.2.7. Recherche d'un vœu.



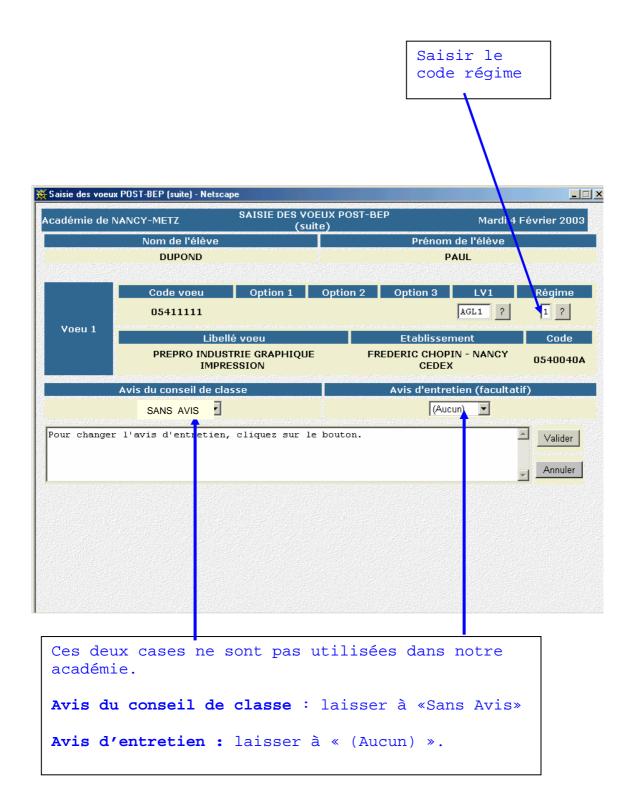
1.2.8. Recherche des établissements d'une ville.



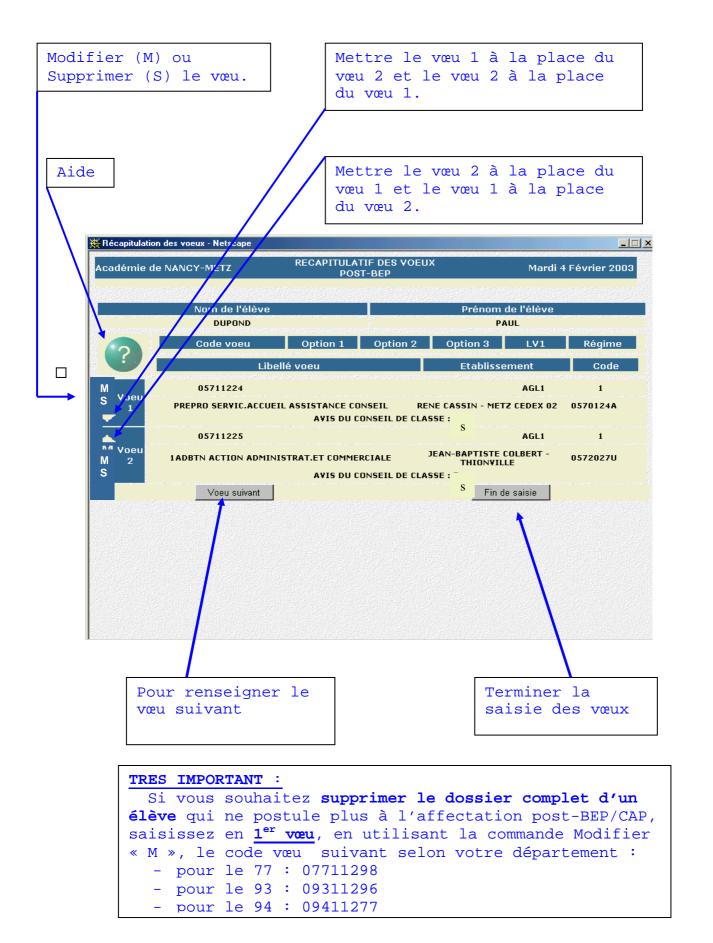
1.2.9. Liste des vœux de l'établissement sélectionné.



1.2.10. Saisie des renseignements du vœu.

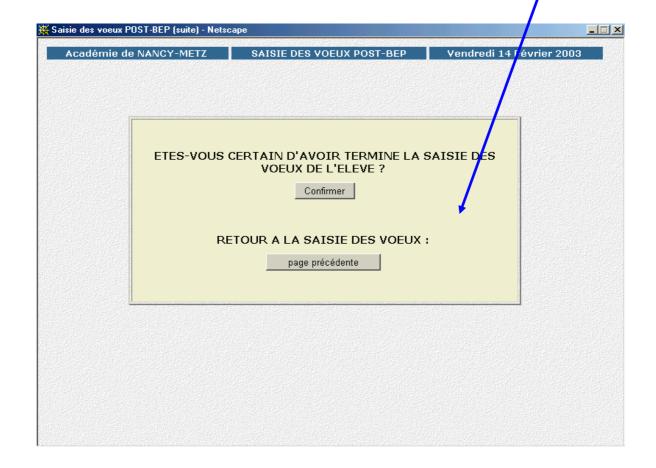


1.2.11. AFFICHAGE DES VŒUX SAISIS.



1.2.12. Confirmation de la saisie des vœux.

Confirmer si la saisie est terminée sinon revenir à la page précédente pour modifier les voeux.



1.2.13. Saisie des notes et du cas médical.

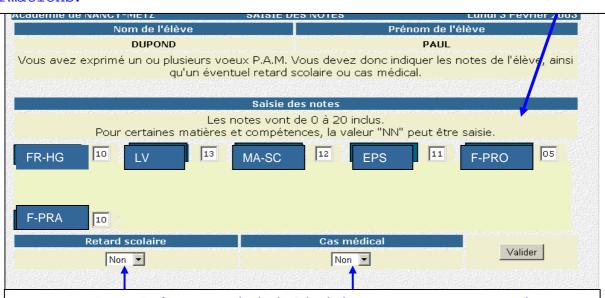
6 notes sont à saisir (en points entiers).

 $\underline{\mathtt{Rq}}$: La note de formation professionnelle théorique correspond par exemple à : technologie, communication technique (tout ce qui ne relève ni de l'enseignement général ni de la formation professionnelle pratique).

La note de formation professionnelle pratique correspond par exemple à : formation à l'atelier de l'établissement, formation en laboratoire, stages en entreprise, période de formation en entreprise (PFE).

- a) Pour les élèves de terminale BEP-CAP ou de 1^{re} : saisir la moyenne des notes de l'année en cours.
- b) Pour les élèves de MOREA :
 - pour les épreuves qu'ils préparent et présentent en 2006: saisir la moyenne des notes de l'année en cours.
 - pour les épreuves qu'ils ne repassent pas : saisir les notes obtenues au BEP ou CAP.
- c) Pour les élèves de MODAL V et ITHAQUE
 - pour les non titulaires du BEP-CAP : saisir la moyenne des notes de l'année en cours.
 - pour les titulaires du BEP-CAP : saisir les notes obtenues à l'examen.
- d) Pour les autres élèves : saisir la moyenne des notes de l'année en cours.

Remarque : Possibilité d'utiliser le code NN (non noté) pour les dispenses d'EPS ou les matières non notées dans certaines formations.



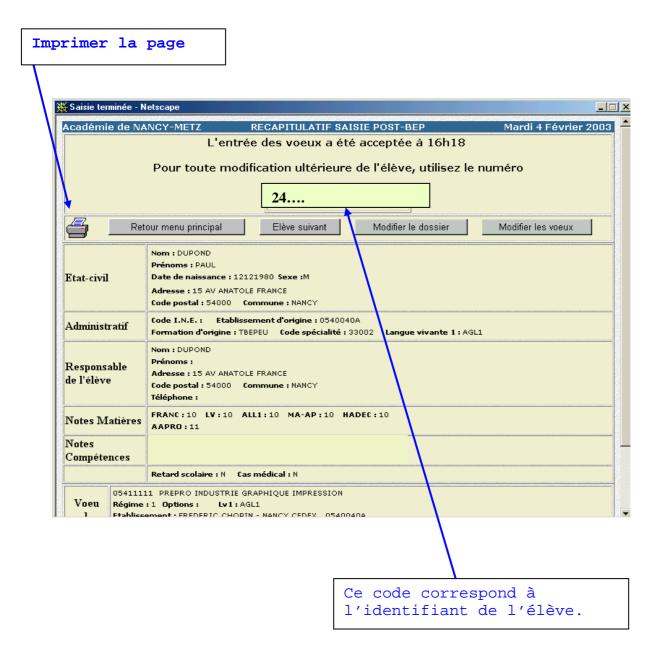
Le retard scolaire est initialisé à « N ». Le mettre à « O » si l'élève a déjà obtenu un diplôme de niveau V (BEP ou CAP) antérieurement.

Le cas médical est initialisé à « N ».

Saisir la valeur « 0 » pour les élèves ayant adressé à l'inspection académique une demande de priorité médicale.

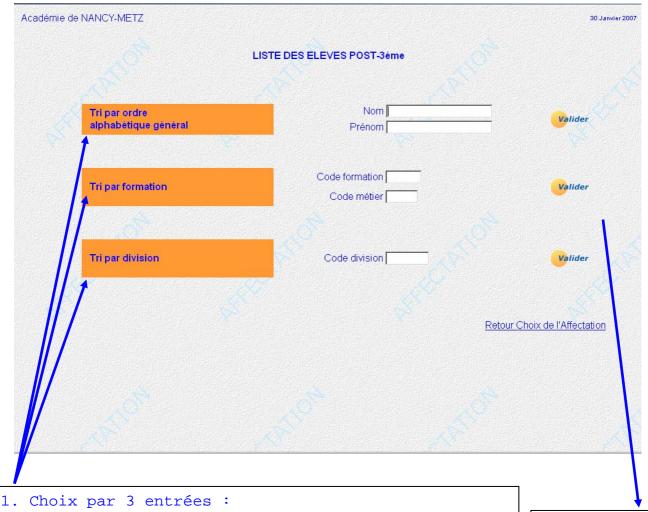
1.2.14. Récapitulatif imprimable de la saisie.

Ce document doit être transmis à la famille pour vérification, accord et être signé par le responsable légal.



1.2.15. Liste de contrôle.

a. Critères de tri



- - soit le tri par ordre alphabétique général : nom et prénom de l'élève.
 - soit le tri par la formation possible : code formation (MEF) et code métier (code spécialité).

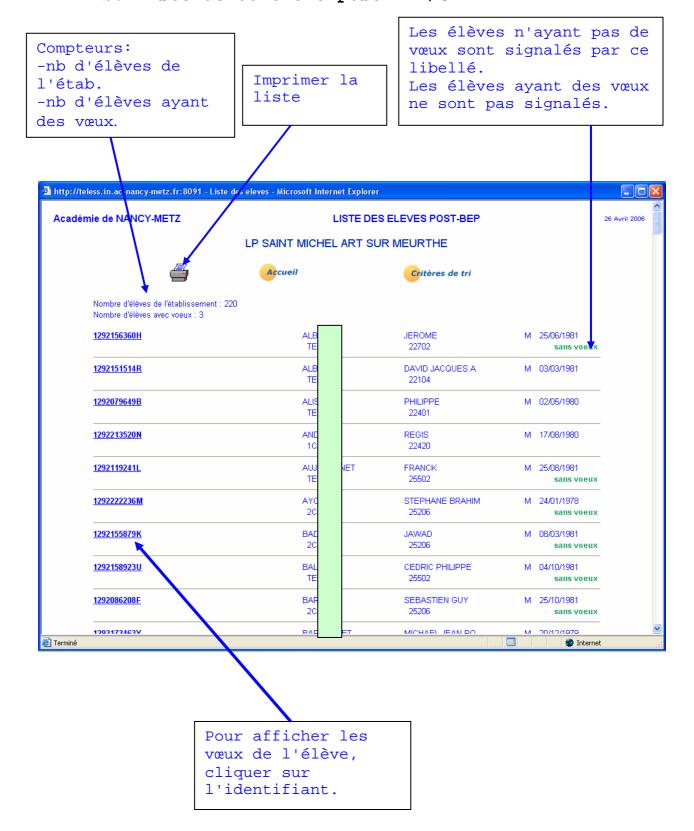
Par exemple : Pour les élèves de terminale BEP Métiers de la Comptabilité, indiquer le MEF TERBEP puis la spécialité 31401.

- soit le tri par la division (extraction de la BEA. Attention à respecter les majuscules/minuscules telles qu'elles sont dans la BEA).

Les élèves dont la division n'est pas renseignée apparaîtront au début de la liste (quand la zone « code division » reste blanche et que ce bouton « validé » est cliqué).

2. Puis cliquer sur Valider

b. Liste de contrôle post-BEP/CAP

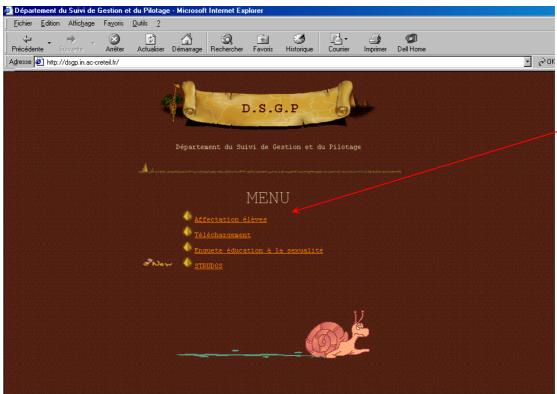


2. SUIVI DES ELEVES INTEGRES DANS LA BASE RECTORALE

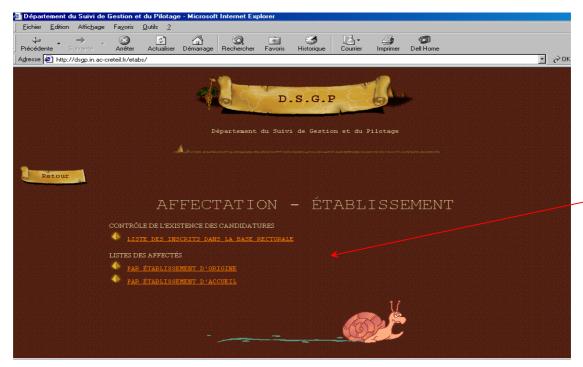
(uniquement pour les établissements publics)

A chaque saisie ou modification de dossier d'élèves, vous devez consulter le lendemain matin le site Internet : $\frac{\text{http://dsgp.in.ac-creteil.fr}}{\text{creteil.fr}}$ (l'intégration est quotidienne).

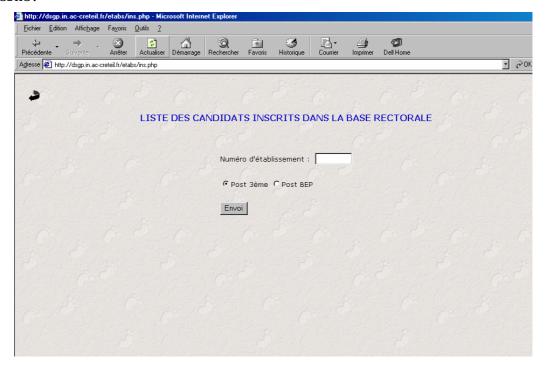
Dans la partie : Affectation élèves



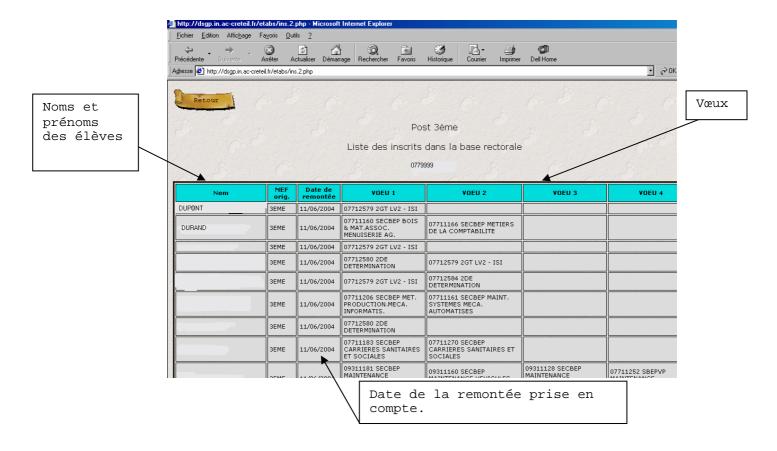
Puis dans « contrôle de l'existence des candidatures », vous cliquerez sur « liste des inscrits dans la base rectorale ».



Vous devez alors saisir votre numéro d'établissement et choisir le niveau qui vous concerne.



La liste des élèves, saisis par vos soins et intégrés dans la base rectorale, est présentée. Vous devez donc contrôler pour chaque élève les vœux saisis (4 au maximum), les notes et la dernière date de l'intégration dans la base rectorale.



3. CONSULTATION DES RESULTATS PAR LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE

https://portail.ac-creteil.fr/affres

PRESENTATION.

Le service affres permet d'afficher les résultats de l'affectation par établissement d'origine pour les élèves issus de 3^e, POST-BEP/CAP.

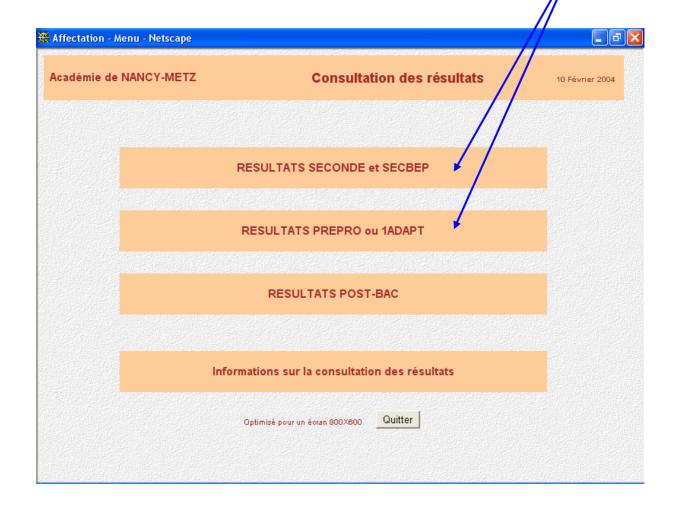
L'affichage nécessite la saisie du code de l'établissement puis la sélection d'un élève parmi la liste des élèves de l'établissement.

L'affichage des résultats pour un élève se fera jusqu'au premier vœu « admis ».

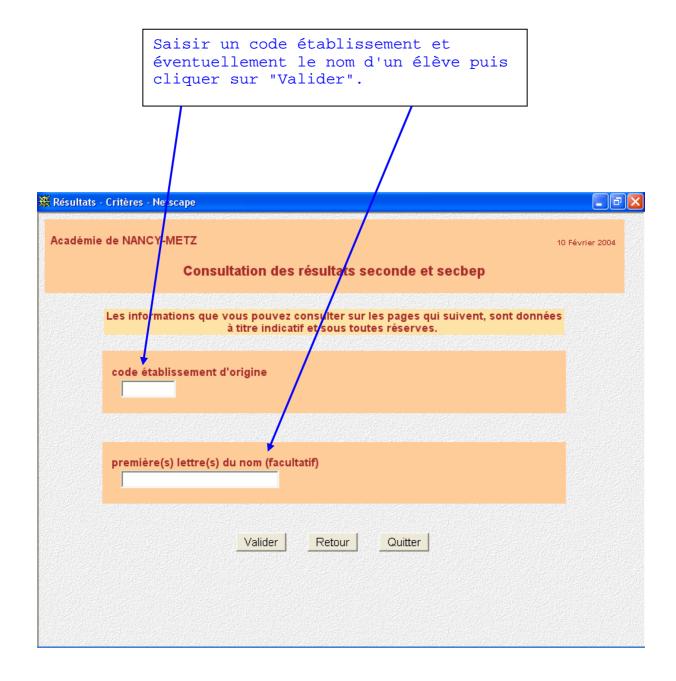
3.1. ACCUEIL.

Cliquer sur la ligne concernée.

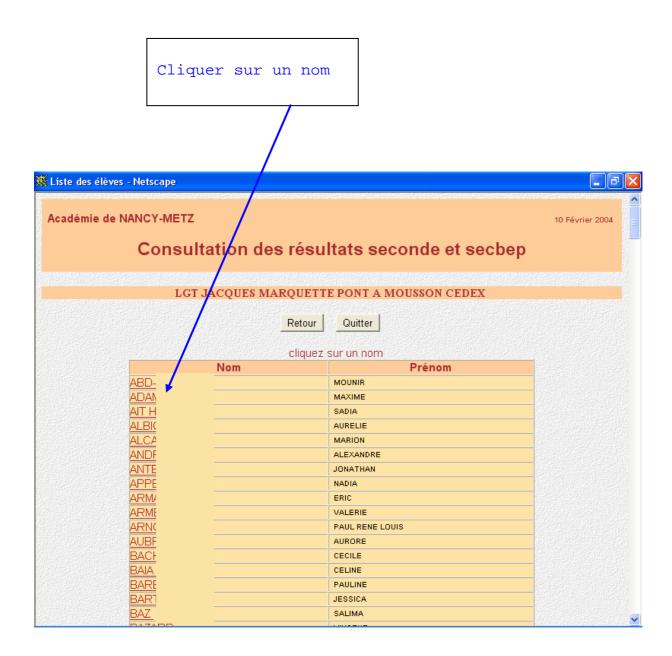
Types d'écrans identiques pour les deux niveaux : post-3^e et post-BEP/CAP.



3.2. SAISIE DU CODE ETABLISSEMENT ET EVENTUELLEMENT DU PREMIER NOM DE LA LISTE.



3.3. AFFICHAGE DE LA LISTE DES ELEVES DE L'ETABLISSEMENT.



3.4. AFFICHAGE DU RESULTAT D'UN ELEVE.



4. VOS INTERLOCUTEURS TOUT AU LONG DES PROCÉDURES

Pour toute demande de renseignements ou d'assistance vous pouvez poser vos questions à l'adresse : http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia/

4.1. Pour des problèmes de saisie des vœux, du retard scolaire, des notes (concernant des règles académiques), appeler le SAIO :

M^{lle} PARENT: 01. 57. 02. 68. 06 M. CHRETIEN: 01. 57. 02. 68. 04 M^{me} JOURNET: 01. 57. 02. 68. 05 M^{lle} VELOUDIS: 01. 57. 02. 68. 07

4.2. Pour des problèmes de dérogations, saisie des avis de sectorisation (concernant des règles départementales), appeler le Service Scolarité de votre Inspection académique :

Seine-Saint-Denis :M. DUFOUR01.41.60.22.37Seine-et-Marne :M. KIEFFER01.64.41.27.14Val-de-Marne :Mme FICHOT01.45.17.60.51

4.3. Pour des problèmes techniques (remontées...),

Ouvrir un ticket de demande d'assistance à l'adresse

http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia/

Dans faire une demande, choisir :

SCO - Applications de gestion en EPLE puis SCO-1- Affectation

4.4. Pour télécharger les documents utilisateurs :

http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoia/

ou sur www.ac-creteil.fr/saio/doc-saio.htm

5. RECAPITULATIF DES DATES IMPORTANTES

Post-3 ^e et post 2 ^{nde}	DATE	Post-BEP CAP
Début des saisies PAM	Jeudi 03 mai	Début des saisies PAM
	Samedi 19 mai à minuit	Fin des saisies PAM
Fin des saisies en établissement des dossiers devant passer en commission départementale	Lundi 21 mai à minuit	
	Mercredi 23 mai Jeudi 24 mai Lundi 28 mai	Affectation informatique PAM Résultats de l'affectation envoyés aux I.A
Fin des saisies PAM avant les conseils de classe	Mardi 29 mai Mercredi 30 mai	
Fin des mises à jour PAM suite aux conseils de classe suite aux dialogues avec la famille	Samedi 09 juin à minuit	Consultation des résultats sur Internet
Saisie des notes manquantes du diplôme national du brevet (DNB) si nécessaire	Mardi 12 juin	
	A partir du Mercredi 20 juin	Résultats de l'affectation envoyés aux établissements d'origine et d'accueil Envoi par les établissements d'origine des notifications aux élèves affectés et des élèves non affectés
Affectation informatique PAM	Vendredi 22 juin Samedi 23 juin	
Résultats de l'affectation envoyés aux I.A.	Lundi 25 juin	Inscriptions par les élèves dans les établissements (jusqu'au 01 juillet) et ajustement de l'affectation des élèves non affectés et ayant obtenu un diplôme de niveau V, dans les I.A
Envoi des résultats aux établissements Envoi par les établissements d'origine des notifications aux élèves affectés et des élèves non affectés	Mardi 26 juin	
Saisie des vœux professionnels des élèves non affectés postulant au 2 nd tour dans les établissements d'origine sur Internet (jusqu'au 05 juillet) Inscriptions par les élèves et responsable légal dans les établissements d'accueil (jusqu'au 05 juillet)	Mercredi 27 juin	
Remontées des places vacantes au Rectorat par les I.A.	Vendredi 06 juillet	
2 nd tour PAM pour les formations professionnelles	Mardi 10 juillet	
Résultats de l'affectation envoyés aux I.A.	Mercredi 11 juillet	